

SYNDICAT CFTC - DOUANES

Bâtiment Condorcet – Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss

75703 PARIS Cedex 13

☎ : 01 57 53 29 21

cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



La Vie à Défendre

Point ministériel Coronavirus 27 mars 2020.

Un point d'information et d'échange sous forme d'audioconférence est effectué deux fois par semaine entre les autorités ministérielles de Bercy (Gérald Darmanin, Olivier Dussopt, la SG du Ministère) et les fédérations syndicales.

En introduction, Olivier Dussopt a apporté les précisions suivantes :

- Question des congés : la DGAFP (Fonction Publique) continue à travailler sur des consignes interministérielles qui seront applicables à tous.
- Sur les mises en quatorzaine : les dispositions actuelles sont en cours de révision. Nous nous adapterons aux directives données par la cellule nationale de crise en lien avec les autorités médicales.
- Tous les agents en CDD arrivant à échéance percevront des acomptes rémunérés à 100% de leur rémunération antérieure.

Voici quelles ont été les principales questions posées par les fédérations syndicales :

- Report de la campagne IR
- Quelle indemnisation des frais de repas et transport pour les agents travaillant en présentiel ? La demande est qu'ils bénéficient des frais de mission.
- Les curateurs ou curatrices de personnes fragiles peuvent-ils prétendre aux AEA ?
- La période de congé maladie pour COVID-19 comptera-t-elle pour les conditions de passage à demi-traitement ?
- Demande d'effet rétroactif au 16 mars de suspension du jour de carence
- Problème du ménage non assuré sur beaucoup de sites, et de la nécessaire protection des personnels de nettoyage.
- Y aura-t-il remboursement des forfaits de transport en commun (genre Navigo) pour le mois de mars ?
- L'aide promise aux agriculteurs sera-t-elle transposable chez nous ?
- Demande que les syndicats aient communication de tous les PCA
- Demande d'une communication plus claire sur les dates de péremption de masques
- Demande de lingettes virucides pour les agents des Douanes effectuant des contrôles
- Demande d'une visibilité sur les agents malades en DGCCRF
- Les heures supplémentaires seront-elles majorées ?
- Quelle position pour les agents qui souhaitent se joindre à la réserve civique constituée à la demande du Président de la République ?

Encore une fois, les réponses du Ministre, du Secrétaire d'Etat et de la SG de Bercy ont été très brèves, souvent évasives, renvoyant trop souvent à l'attente de décisions interministérielles, et n'ont pas balayé l'ensemble des sujets.

Olivier Dussopt :

Frais de repas : en attente d'une position interministérielle.

Rappel : la situation des agents du secteur public en AA est plus favorable que celle des agents du secteur privé en chômage technique. Il faut garder cette idée à l'esprit.

La suspension du jour de carence n'aura pas d'effet rétroactif. Ce serait illégal.

SYNDICAT CFTC - DOUANES

Bâtiment Condorcet – Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss

75703 PARIS Cedex 13

☎: 01 57 53 29 21

cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



La Vie à Défendre

Gérald Darmanin :

- Campagne Impôt sur le Revenu : il y aurait des avantages et des inconvénients pour l'ensemble des français à la retarder. Cela sera décidé en début de semaine prochaine. Le délai pour le remplissage de la déclaration de revenus sera sans doute allongé. Dans la période, il faut éviter de trop mélanger les communications envers la population sur ce type de sujet, avec celles liées à la crise sanitaire.
- La réserve civique appelée par le Président de la République concernait plutôt des agents du privé qui sont chez eux. Il est important que les fonctionnaires fassent continuer le service public. Nos administrations sont particulièrement mobilisées par le PCA.

SG Bercy :

- 83,4% des agents des MEF sont à leur domicile soit environ 106000. A ce jour dans l'ensemble des MEF, 1607 agents malades du Covid-19 ont été identifiés.
- Personnels du TRIPODE : les médecins de prévention estiment qu'ils ne correspondent pas tous aux critères de fragilité. Etude au cas par cas.
- Passage à demi-traitement en cas de congé maladie : c'est une question récente, nous n'avons encore pas tous les éléments de réponse.
- La DGCCRF est sous l'autorité des préfets. Le recensement n'est pas finalisé.
- Livraison des masques : nous sommes totalement mobilisés sur ce sujet.

CFTC-Douanes :

Sur un autre ton.